Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212203129-20260707-2026_07_02SIRS-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
SYNDICAT DE REGROUPEMENT SCOLAIRE DE GUENROC/SAINT MADEN (SIRS)

SEANCE DU 7 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, le Comité Syndical de Regroupement Scolaire de GUENROC ST MADEN (SIRS) s'est réuni à vingt heures vingt-cinq, salle de la mairie de SAINT MADEN.

ETAIENT PRESENTS : COULOMBEL Sylvain, Président, LEFORESTIER Dominique, Vice-Présidente, ROBERT Emilie, ROQUIER Tanguy, DUVERNOY Lise.

ABSENT : VERDON Laure

Secrétaire de séance : ROBERT Emilie

Nombre de Membres en exercice : 6
Nombre de Membres présents : 5

Date convocation : 30/06/2026

Tarifs Restauration Scolaire et Garderie 2026/2027

Délibération n° : 2026-07-02 / Décision Budgétaires 7.1

Monsieur le président informe les membres du comité de la nécessité de modifier les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie et propose la suppression du tarif après 18H

	TARIFS SCOLAIRES					
	2024/2025		2025/2026		**2026/2027**	
	CONVIVIO	SIRS	CONVIVIO	SIRS	CONVIVIO	SIRS
Repas adulte	4.7362€	4.85€	4.8205€	4.95€	4.886€	**5.00€**
Repas Enfants	3.9808€	4.25€	4.0517€	4.35€	4.1068€	**4.40€**
Garderie Matin		2.40€		2.90€		**2.90€**
Garderie Soir avant 18h		2.60€		3.10€		**3.20€**
Garderie Soir après 18h		3.20€		3.70€		

Après délibération, il est procédé au vote à main levée par le comité syndical du SIRS :

POUR : 5
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Président
Sylvain COULOMBEL

La Secrétaire de séance
Emilie ROBERT